

Le réemploi informatique durable



Qu'est-ce que EVA?

- ESS + Entreprise adaptée + ESUS
- 3 domaines d'expertise :
 - Vente équipements informatiques reconditionnés
 - Recyclage déchets électroniques DEEE
 - Prestations informatiques :
 - Sécurisations des données
 - Déploiement master, configuration de poste
 - Helpdesk 0 et 1
- l'expérience d'EVA dans le secteur public
 - Titulaire de marchés publics collectivités territoriales
 - Convention avec 16 communes



EVA: Votre partenaire pour une transition numérique responsable

- Alignement avec les lois AGEC et REEN
 - AGEC :
 - Acheter plus vert : privilégier les produits éco-conçus, reconditionnés et durables. (Informatique = 20%)
 - Réparer plutôt que jeter : allonger la durée de vie des équipements.
 - **REEN**:
 - Les matériels de plus de 10 ans ne sont pas concernés et sont orientés vers le recyclage.
 - Les matériels informatiques réformés (35% en 2024, 50% en 2025) doivent être :
 - Vendus par un prestataire
 - Repris par un éco-organisme agréé par l'Etat





Les solutions EVA pour répondre aux enjeux AGEC et REEN

- Un EXTRANET de suivi :
- Une nouvelle convention

Un extranet de suivi

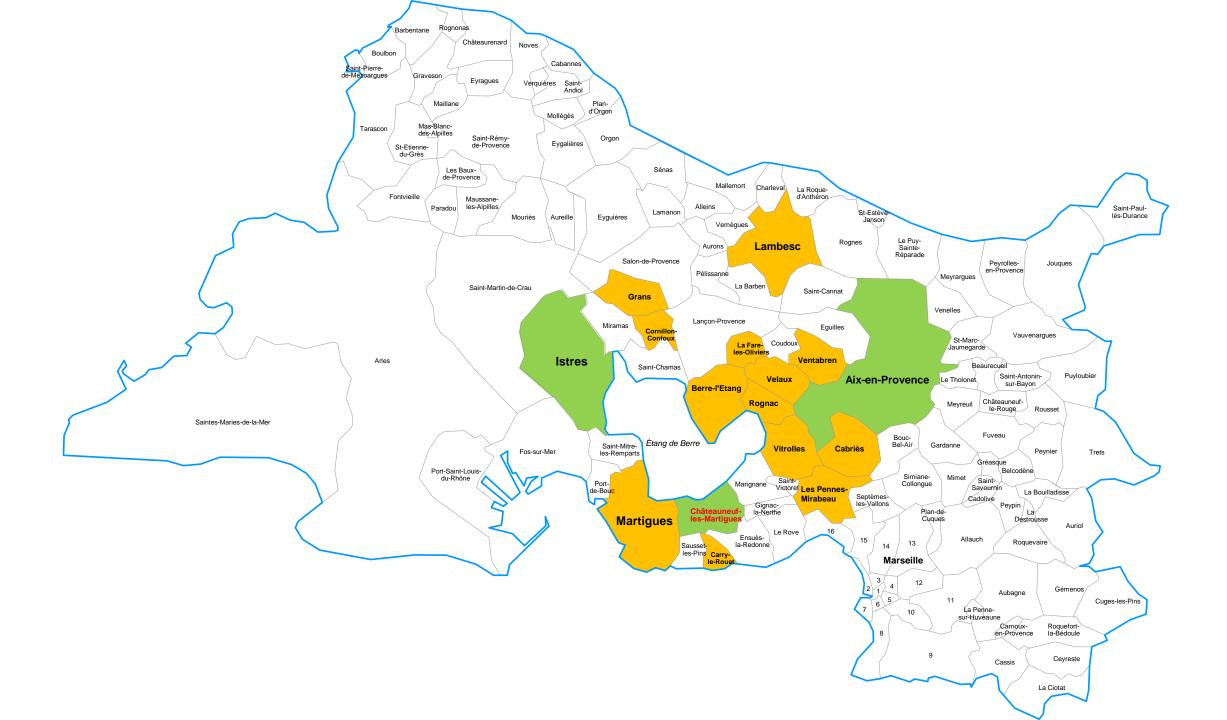
- Version beta 1.0
 - Un onglet « documentations » qui regroupe tous les documents de traçabilité : bordereau de réception, certificat de recyclage, attestations diverses, BSD consolidés...
 - Une base de données incluant les assets de chaque équipements
 - Dénombré et identifié de façon unique : Ordinateurs, écrans, impressions, téléphonie, équipements reseaux
 - Dénombré : accessoires, souris, clavier, câbles
 - Un tableau de bord :
 - Statistiques
 - Bilan RSE

Une nouvelle convention

- Récupération des équipements
 - Pas de prestation de collecte = Gratuité sans conditions de volume :
 - Déposer les équipements chez EVA
 - Utiliser le site E-REEMPLOI (ecologic)
 - Prestation de collecte = Gratuité avec condition de volume
 - >500kgs
 - <500kgs = forfait 175€HT soumis à devis + BDC + facture
 - Déductible FIPHFP
- Sécurisation des données
 - Formatage bas niveau = Gratuit
 - Effacement Blancco = Prestation payante sur devis (Déductible FIPHFP)
 - Destruction avec certificat = Prestation payante sur devis (Déductible FIPHFP)
- Mise à disposition de l' Extranet de suivi
- Une remise de 15% sur les achats d'équipements reconditionnés



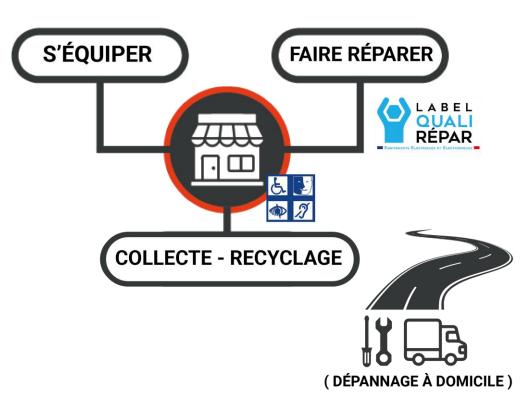




LE PROJET A.P.R.E.E.S.

Activités Pour le Réemploi des Équipements Électriques Electroniques





UN PROJET INNOVANT UNIQUE EN France

Un point de proximité, un lieu unique répondant à 4 objectifs prioritaires :

- La création d'emploi pour les personnes en situation de handicap
- La **réduction de la fracture numérique** en offrant la possibilité à tous d'acquérir des **équipements informatiques à petits prix**
- La **réduction des déchets** électroniques et numériques grâce à la **réparation** des équipements
- Un point de collecte pour les DEEE informatiques des particuliers



Les avantages de choisir EVA

- Acteur local
- Expertise reconnue
- Solutions concrètes
- Réduction des coûts
- Amélioration de la performance environnementale
- Impact sociale

